

Changement de nom avant le divorce

Par sheryne77, le 03/10/2013 à 21:11

bonjour

jai demandé le divorce pour abandon de domicile et violence conjugale il s avère que mon mariva trainer la procedure de conciliation et aprés refuser le divorce donc je doit pacienter 2 ans

je souhaite savoir s il ya des possibilités de garder seulement mon nom de naissance sur ma carte d identité

merci à tous

RING - ESSENTIEL